

Communiqué de presse
Le 18 juin 2019

Voirie : inauguration de la RD141 et du Pôle commercial « La croisée des Weppes »



Ce mardi 18 juin, Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille, Daniel Hayart, Maire d'Illies, Pierre Canesse, Maire de Salomé, François-Xavier Delattre, Gérant de la SCI Delauvive et Matthieu Corbillon, Conseiller métropolitain en charge des parcs d'activité et de l'Immobilier d'entreprises, ont inauguré la RD141 entre Illies et Salomé ainsi que le Pôle commercial « La Croisée des Weppes ».

Après une année de travaux, le tronçon de la RD141 (ancienne route départementale) entre Illies et Salomé sera requalifié à la fin du mois. Il sera prochainement réouvert à la circulation. Ce projet de requalification a consisté en un élargissement de la chaussée, une correction des virages et la création d'un cheminement doux pour les cyclistes et les piétons. Ces nouveaux aménagements permettront de desservir le futur parc d'activités d'Illies-Salomé dont les travaux devraient commencer prochainement.

Ces travaux étaient indispensables à la création du parc d'activités puisque la RD141 en constitue l'unique accès. Situé au carrefour des routes nationales 41, 47 et de la RD141, l'aménagement de ce foncier de 38 hectares s'inscrit dans la stratégie économique du Plan Métropolitain de Développement Economique (PMDE) 2015-2020 de la MEL.

« Ces travaux illustrent à nouveau le rôle de la MEL aux services des villes, des villages et des habitants. Que ce soit l'amélioration de l'accessibilité, l'aménagement des espaces publics, le développement économique ou encore le cadre de vie, nous sommes au cœur des compétences de la MEL. », déclare Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille.



Situé à proximité, le Pôle commercial « La Croisée des Weppes », implanté au croisement de la RN47 et de la RN41, s'est agrandi avec de nouvelles surfaces commerciales pour atteindre une surface globale de près de 7000 m².

Montant des travaux

Les travaux d'aménagement de voirie, entièrement financés par la MEL, d'un montant de 3,3 millions d'€ TTC ont été réalisés par l'entreprise COLAS.

De plus, des travaux d'aménagement paysagers, attribués à « Jardin de l'Évasion », d'un montant de 100 000 €, entièrement financés par la MEL, parachèveront la réalisation de l'opération.

À propos de la MEL

Au service des 90 communes qui la composent, la [Métropole Européenne de Lille](http://www.lillemetropole.fr) agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transport, logement, économie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums. Le Conseil de la Métropole, présidé par Damien Castelain depuis le 18 avril 2014, est composé de 184 membres élus au suffrage universel direct pour 6 ans.

www.lillemetropole.fr  @MEL_Lille  @melcommunity

Contact presse

Charlotte Roussel
Attachée de presse
M croussel@lillemetropole.fr
T 03 20 21 67 82